

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX FLEUVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

Séance du 25 juin 2012

Président: M. Yves JEGO

Présents : MMES : PIETROBON, TIMON, PINEAU, JACQUIER, DE SAINT LOUP, JAMET, DREZE, AOUIDAD, LETYNEVEZ-DOBEL, GAUTHIER, GADEAU, DUPRE, MM: VILLETTE, LAVAUX P., BLANCHARD, BARTHOUMIEUX, PESQUET, BERNARD, PELLE, BLANCHOT, LAVAUX, SENOBLE, RAVETTO, METAY, PATY, DEMELUN, LIORET, EVEN, POILE, LEVEQUE, LECHNER, FONTAINE, JACQUIER, CHEREAU, JEGO, ALBOUY-GUIDICELLI, MAILIER, SEMELLE, BRUN, GAULTIER, HUSSON, TYCHENSKY, GORACY, BENARD, MAILLARD, PEPIN et BAZIRE .

Absents représentés : M. GERIN par M. LAVAUX P.

M. GARCIA par M. BRUN

M. CAHIN par Mme DREZE

M. TROUVE par Mme AOUIDAD

Pouvoir : M. LEFIER à M. POILE

Absent : Mme PESALOVO, MM ANDREINI, BEZANGER, RUIZ,

Mme JACQUIER a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Président procède à l'appel des Délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUE :

Approuve à l'unanimité :

♦ les procès verbaux n° 62 et n°63, relatifs aux séances du Conseil Communautaire des 5 et 26 mars 2012

Valide à l'unanimité :

♦ la nouvelle grille de prestations sociales pour les agents de la CC2F

Créé à l'unanimité :

♦ un poste d'ingénieur en chef sur la base de l'article 38 de la loi 84-53 portant dispositions statutaires relatives à la FPT

Autorise à l'unanimité :

♦ la création d'un Office de Tourisme Intercommunal

Approuve à l'unanimité:

- ◆ la grille tarifaire des produits et services vendus par l'Office de Tourisme Intercommunal

Accorde à la majorité absolue des votants :

- ◆ une subvention à la commune de Varennes sur Seine, à hauteur de 27 172.66 €, soit 50 % des dépenses éligibles au fonds de concours pour le fonctionnement de la base de loisirs dont l'utilité dépasse l'intérêt communal

Valide à l'unanimité:

- ◆ les modifications budgétaires au budget assainissement 2012

Décide à l'unanimité:

- ◆ de procéder à la cession du matériel de loisirs à la Commune de La Grande Paroisse, pour une valeur totale de 13 189. 48 €.

Autorise à l'unanimité :

- ◆ le Président à signer la convention de participation financière avec la Commune de Varennes sur Seine pour l'aménagement du chemin rural de la Prairie

Accepte à l'unanimité:

- ◆ la demande de délégation de maîtrise d'ouvrage de la Commune de Varennes sur Seine pour l'opération d'aménagement du parvis de l'Eglise St Lambert et la convention ad hoc

Valide à l'unanimité:

- ◆ la solution, à titre provisoire, de la location d'un bâtiment proposé par la SCI Les Clomarts pour accueillir le service technique de la CC2F

Décide à l'unanimité:

- ◆ de la vente à la SCI MOYS pour 134 000 €, d'un bâtiment situé à l'angle du boulevard des Fossés et du chemin de halage de l'Yonne à Montereau Fault Yonne

Approuve à l'unanimité:

- ◆ le Contrat Local d'Aménagement Intercommunal Rural (CLAIR) et son programme 2012

Valide à l'unanimité:

- ◆ le principe de délégation sous la forme d'affermage du service public d'assainissement collectif des communes de Cannes Ecluse, Courcelles en Bassée, Esmans, Forges (les Hameaux), La Brosse Montceaux, Laval en Brie, Marolles sur Seine, Salins et Varennes sur Seine, pour une durée de 3 ans et 6 mois

Autorise à l'unanimité:

- ◆ le Président à signer le marché pour l'aménagement de la rue Jean Jaurès

Approuve à l'unanimité:

- ◆ l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre à bons de commande pour les travaux d'assainissement de Laval en Brie et Courcelles en Bassée

Instaure à l'unanimité:

- ◆ la participation pour l'assainissement collectif pour les constructions nouvelles conformément au code de la Santé Publique

Valide à l'unanimité :

♦ le programme d'aménagement et le lancement de la consultation en procédure adaptée de l'aménagement d'un itinéraire de randonnée entre les communes de Varennes sur Seine et Montereau Fault Yonne

Approuve à l'unanimité :

♦ le programme de travaux et le lancement de la consultation en procédure adaptée pour l'aménagement d'une voie verte entre Montereau Fault Yonne et Marolles sur Seine

Valide à l'unanimité des votants :

♦ le programme de travaux et le lancement de la consultation en procédure adaptée relatifs au projet de montée en débit par la création de 11 NRA MED sur le territoire de la CC2F



Le Vice-Président Délégué,

Philippe LEVEQUE